



## Séance du Conseil Municipal du 17 décembre 2012

**\*\*\* Extrait du Compte-rendu de la séance, relatif au financement des travaux de rénovation-embellissement de la Chapelle des marins \*\*\***

**consultable publiquement à l'adresse :** <http://www.saint-valery-sur-somme.fr/comptes-rendus-des-conseils-municipaux.php>

Le 17 décembre 2012, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire publique, à la mairie de Saint Valery sur Somme, sous la présidence de Monsieur Stéphane Haussoulier, Maire de Saint Valery sur Somme, Président de la Communauté de Communes Baie de Somme Sud.

### ■ Etat des présences :

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de :

Laurent Fromentin, absent excusé ayant donné procuration à Michèle Etroit

Marie-Paule Grattennoix, absente excusée ayant donné procuration à Stéphane Haussoulier

Annick Coquelet, absente excusée ayant donné procuration à Gilbert Cuvillier

Roland Moitreil, absent excusé

Nicolas Lottin a rejoint la séance à 20H45, avant le vote du 1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour.

---

.....

### 2- [Marché de travaux pour la réhabilitation de la chapelle St Valery dite des marins](#)

Monsieur le Maire explique qu'une consultation a été lancée pour les travaux de rénovation de la chapelle St Valery dite des marins. La maîtrise d'œuvre du chantier est assurée par l'agence Nathalie T'Kint qui a proposé de diviser les prestations à entreprendre en 5 lots : maçonnerie, charpente, couverture, vitraux et électricité.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 7 décembre dernier, et après analyse des différentes offres, il est proposé de retenir les offres suivantes, jugées les mieux disantes :

Lot	Entreprises retenues	Montant € du marché
Lot 1 - maçonnerie	Chevalier Nord	218.453,90
Lot 2 - charpente	Battais Charpente ( <i>charpente traditionnelle</i> )	45.440,55
Lot 3 - couverture	Battais Couverture	70.266,30 + option 10.920 ( <i>pose cloutée des ardoises</i> )
Lot 4 - vitraux	P Brouard	24.858,97
Lot 5 - électricité	<i>Lot à déclarer infructueux Sera relancé pour ce qui concerne l'éclairage intérieur, l'éclairage extérieur faisant l'objet d'un dossier via la FDE</i>	
<b>Total Marché en euros HT, hors électricité</b>		<b>369.939,72</b>
<i>Total Marché en euros TTC, hors électricité</i>		<i>442.447,90</i>

Monsieur le Maire rappelle que les travaux devraient être achevés dans les 7 mois (dont un mois de préparation) à compter de la notification du marché.

Une souscription est actuellement en cours pour assurer le financement des travaux. L'opération de mécénat, organisée en partenariat avec l'association de sauvegarde de la chapelle, est ouverte aux particuliers comme aux entreprises. Le dossier est en téléchargement depuis le site internet de la ville, et sera plus amplement présenté dans le prochain numéro du journal municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide:

- de passer avec les entreprises de travaux ci-dessus dénommées, les marchés publics tels que repris dans le tableau ci-dessus.
- d'autoriser Monsieur le Maire à relancer une consultation concernant le lot « électricité »
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés, les éventuels avenants et tout autre acte afin de concourir à l'exécution de la présente délibération.

*Une abstention : Nicolas Lottin*

.....